Image not found or type unknown

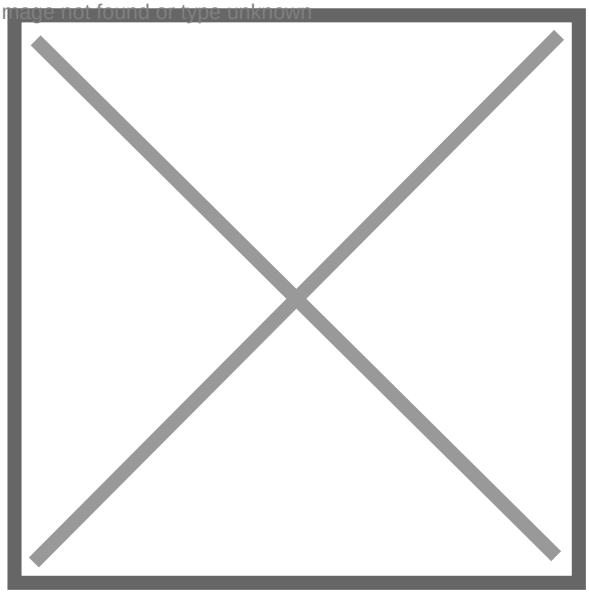

Recours contre un avocat procédure

Par **myrlou**, le **21/08/2009** à **12:01**

Bonjour,

Au mois de septembre 2006 j'ai fait appel à un avocat pour récupérer une reconnaissance de dette d'un montant de 12000 euros auprès de mon ancien compagnon. Elle a présenté une injonction de payer au TI qui n'a pas été retenu. On me dit que dans ce cas je peux faire un recours car au delà de 10000 euros il faut aller au TGI. Après cette première déconvenu je me suis adressée à une autre avocate, qui informé de ma déconvenue précédente à jouer du corporatisme et a fait trainé l'affaire. Elle a aussi présenté au TI mais n'a rien fait si ce n'est un report qui a permis à mon ex compagnon de fuir hors de la france sans laisser d'adresse. J'ai écris au momen ou a été présenté l'affaire AU TI moi même au juge pour tout expliquer ce qui fait que l'injonction de payer est passée toutefois vu les négligeances et mauvaises fois des avocats cela n'a servie à rien puisqu'il a eu largement le temps de fuir.
Je voudrai savoir quelle est la procédure a adopté pour un recours contre la première avocate. ??? Sachant que par ailleurs sa fuite a généré d'autres problématique à mon encontre dont n'a pas voulu entendre parler la première et la deuxième avocat j'en suis à ce jour à 5000 euros d'honoraires.
Merci de bien vouloir m'aider car j'ai absoluement par ailleurs besoin de cette somme par ailleurs.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés